

EXTRAIT DU REGISTRE

DE LA

SOCIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE

DE

SAINT-MICHEL.

PROCES-VERBAL

Du bureau tenu le 16 septembre 1846.

Le seize septembre mil huit cent quarante-six, en vertu d'une lettre circulaire adressée, le trois août dernier, par Mgr. le président de la Société Ecclésiastique de St. Michel, à Messieurs les procureurs de la dite Société, qui convoque leur bureau ordinaire dans une des salles du Séminaire de Québec, se sont assemblés MM. Thomas Maguire, Jean-Baptiste Kelly, Thomas Cooke, v. g., Charles François Baillargeon, Laurent Thomas Bedard, François Germain Loranger, Jean Louis Beaubien, Sévère Joseph Nicolas Dumoulin, François-Xavier Côté, Barthélemi Fortin et Jean François Gagnon, procureurs de la dite Société, en présence desquels Mgr. le président a demandé qu'on fit la lecture du procès-verbal du bureau tenu l'année précédente; cette lecture étant faite, Mgr. le président a présenté les formules d'agrégation de MM. Joseph Arsène Mayrand, curé de St. Zéphirin, Cléophas Cloutier, prêtre du Séminaire de Ste. Anne, Moïse Duguay, vicaire à St. Augustin, Louis Adolphe Dupuis, vicaire à St. Giles, Nazaire Leclerc, vicaire à St. François, Nouvelle-Beauce, Jean Lazare Marceau, missionnaire à Tadoussac, lesquels ont été admis au nombre des membres de la Société.

Ensuite les décisions suivantes ont été arrêtées par le bureau:

1°. Conformément à la 5me règle de cette Société, la demande de M. Thibault, missionnaire à la Rivière-Rouge, de devenir membre de la Société, ne peut être agréée.

2°. M. Théberge, curé de Lavaltrie, ayant fait connaître par lettre sa retraite, n'appartient plus à la Société.

3°. Mrs. le trésorier et le vice-trésorier sont autorisés à déposer dans une ou plusieurs banques, les argents qu'ils ont entre leurs mains, en qualité de trésorier ou de vice-trésorier de la Société Ecclésiastique de St. Michel.

4°. Le bureau approuve l'allocation de la somme de £35 faite, par Mgr. le président, à M. Viau; celle de £22 10 0, faite à M. Bernard, et celle de £7 10 0, faite à M. T. B. Pelletier.

Ensuite le trésorier a déclaré avoir fait la recette, pour cette année, de la somme de.....£462 3 7
laquelle ajoutée à celle qu'il y avait en caisse.....£381 8 9

forme la somme totale de.....£843 12 4

La dépense de l'année dernière étant de.....£278 1 6

il s'ensuit qu'il reste en caisse.....£565 10 10

Les comptes ayant été examinés et alloués, le bureau a arrêté que les allocations aux membres infirmes, pour l'année suivante, seraient départies comme suit:

| | |
|------------------------------|-----|
| A. M. Viau..... | £35 |
| M. Joyer..... | £35 |
| M. Daulé..... | £45 |
| M. Desjardins..... | £35 |
| M. Perras..... | £30 |
| M. Couture..... | £40 |
| M. Harkin..... | £15 |
| M. Bernard..... | £45 |
| Au même, pour arrérages..... | £ 5 |

Fait et passé, au Séminaire de Québec, par ordre de Mgr. le président, les jour et an que dessus, et ont signé, lecture faite.

(Signé) † Jos. ARCHEV. DE QUEBEC, Président,
de la S. de S. M.

E. G. PLANTE, Ptre., Secrét., S. E. S. M.

Compte détaillé de la dépense depuis le dernier bureau, tenu le 3 septembre 1845.

| | | | |
|--|-----|----|----------|
| Allocation à M. Joyer..... | £35 | | |
| do à M. Daulé..... | £40 | | |
| do à M. Desjardins..... | £35 | | |
| do à M. Perras..... | £30 | | |
| do à M. Couture..... | £35 | | |
| do à M. Th. Roy..... | £36 | | |
| do à M. Viau..... | £35 | | |
| do à M. Bernard..... | £22 | 10 | 0 |
| do à M. T. B. Pelletier..... | £ 7 | 10 | 0 |
| Impression du procès-verbal, etc., et port de lettres..... | £ 2 | 1 | 6 |
| | | | £278 1 6 |

Le tout certifié conforme en substance au plunitif et au compte de M. le trésorier.
Ce 21 septembre 1846.

E. G. Perras
Secrétaire S. E. S. M.

(Faint mirrored text from the reverse side of the page, including names like M. Joyer, M. Desjardins, M. Perras, M. Couture, M. Th. Roy, M. Viau, M. Bernard, M. T. B. Pelletier, and the name of the printer E. G. Perras.)